



Feuillet fixe

Ne pas détacher



Numéro de l'envoi : 1A 213 819 0445 9

Présenté / Avisé le :

Distribué le :

08/02/24

Cadres réservés à La Poste



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi :

1A 213 819 0445 9

(Handwritten mark)

Qu'est-ce que ça veut dire ?

RECULE

08 FEV. 2024

ROUPE RIBOZET

Date : *08/02/24*

La Poste - SA au capital de 5 857 965 882 euros - 956 000 000 RCS Paris
Siège social : 8 RUE DU COLONEL PIERRE BUIA - 75016 PARIS
SIRET 951102153 00015 00015





NOTIFICATION DE DÉCISION

N°2486-20240129-194343

COMMISSION D'EXAMEN
DU 29/01/2024

NOTIFICATION
DU 01/02/2024

RIDORET ENERGIE ANGOULEME
RIDORET ENERGIE
70 RUE DE QUEBEC
17000 LA ROCHELLE

SIRET : 904 958 055 00025

| | | | |
|--------------------|-------------|--|-------------------|
| ATTRIBUTION | 5222 | Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Attribution de la CT 103 | 26/01/2028 |
| ATTRIBUTION | 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Attribution de la Mention RGE Attribution des CT 105,106 | 26/01/2028 |
| REFUS | 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique (Date d'effet le 01/02/2024) Refus de la CT 106 (Date d'effet le 01/02/2024) | |

Catégories de travaux (CT) :

- 103 : Chaudière bois
- 105 : Pompe à chaleur : chauffage
- 106 : Chauffe-Eau Thermodynamique

MOTIVATION

Après examen du dossier, la Commission attribue les qualifications 5222 et 5231 avec les catégories de travaux RGE / CT 103 - 105 et 106 à titre quadriennal.

La Commission attire l'attention du représentant légal de l'entreprise sur l'obligation de distinguer les postes « fourniture » et « pose » dans les devis et factures.

Le non-respect de cette obligation issue du code de la consommation et des consignes de l'ANAH peut entraîner le refus d'éventuelles aides financières dans le cadre de travaux de rénovation réalisés pour vos clients et ainsi engager votre responsabilité.

La Commission attribue la mention RGE / catégorie de travaux RGE n°103 - 105 et 106 étant précisé que :

- l'entreprise devra se soumettre à un ou plusieurs contrôles de réalisation RGE (selon le nombre de qualifications RGE détenues et le caractère « critique » ou « non-critique » des catégories de travaux associées)

- l'entreprise devra produire au moins 5 chantiers de référence par catégorie de travaux
- le contrôle de réalisation RGE vise à évaluer la conformité aux règles de l'art des travaux réalisés ainsi que respect de certaines « exigences de service »
- les points de contrôle formalisés dans une « grille de contrôle » sont une transcription des règles de l'art.

.../...

**Le vice-président de la Commission d'examen,
Nicolas DUPEUX**

*Cette notification ne constitue pas un certificat, elle n'a pour objet que d'informer l'entreprise sur les décisions de la commission.
Vous trouverez le Règlement Général de Qualibat sur www.qualibat.com*



NOTIFICATION DE DÉCISION

N°2486-20240129-194343

COMMISSION D'EXAMEN
DU 29/01/2024

NOTIFICATION
DU 01/02/2024

RIDORET ENERGIE ANGOULEME
RIDORET ENERGIE
70 RUE DE QUEBEC
17000 LA ROCHELLE

SIRET : 904 958 055 00025

.../...

La Commission rappelle :

- les grilles d'audits RGE , les modèles de PV de réception de travaux PROFEEL et la Qualibathèque (Accès aux DTU et actualités) sont tous disponibles dans l'Espace Entreprise via le site qualibat.com.
- que l'entreprise, via son compte extranet Qualibat, a accès aux règles de l'art dans l'activité pour laquelle elle est qualifiée, onglet « ma bibliothèque technique ».
- que cet Espace Entreprise permet également la réalisation du questionnaire annuel en ligne et la consultation de la dernière version numérique du certificat.

Vos codes d'accès sont disponibles sur demande auprès de votre agence.

S'agissant de la qualification 5133, la Commission constate que les références de chantiers produits au dossier ne correspondent pas à la qualification demandée.

En conséquence de quoi, la Commission d'examen refuse d'attribuer la qualification 5133.

Pour rappel, le Règlement Général et le référentiel de l'organisme sont disponibles sur www.qualibat.com

**Le vice-président de la Commission d'examen,
Nicolas DUPEUX**

*Cette notification ne constitue pas un certificat, elle n'a pour objet que d'informer l'entreprise sur les décisions de la commission
Vous trouverez le Règlement Général de Qualibat sur www.qualibat.com*



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E194343 VALABLE JUSQU'AU 26/01/2025

ÉDITÉ LE 01/02/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/10/2021

Raison sociale : RIDORET ENERGIE ANGOULEME

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/07/2022
Capital : 50 000

11 RUE DE RABION
16000 ANGOULEME

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHELLE 904 958 055

Téléphone : 05 16 64 01 37

Fax :

Siret : 904 958 055 00025

Portable : 06 78 38 57 72

Code NACE : 4321A

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 5502169

RIDORET MATTHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL / ST D'ANIMATION ET
GESTION-RIDORET DANIEL PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H73496K1244000/001 589346/21

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H73496K1244000/001 589346/21

Site Internet : www.ridoret-energie.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

E-mail : m.ridoret@ridoret.fr

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 720 853

Tranche de classification : CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | Effectif | * Date d'attribution |
|------------------------------------|---|----------|----------------------|
| 5221 | Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert | 6 | 16/01/2024 |
| 5222 | Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² | | 29/01/2024 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² | | 29/01/2024 |
| 5311 | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² | 6 | 16/01/2024 |
| Nombre total de qualifications : 4 | | | |

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E194343

VALABLE JUSQU'AU 26/01/2025

ÉDITÉ LE 01/02/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/10/2021

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/07/2022
50 000

Raison sociale : RIDORET ENERGIE ANGOULEME

11 RUE DE RABION
16000 ANGOULEME

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHELLE 904 958 055

Téléphone : 05 16 64 01 37

Fax :

Portable : 06 78 38 57 72

Siret : 904 958 055 00025

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5502169

Site Internet : www.ridoret-energie.fr

E-mail : m.ridoret@ridoret.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H73496K1244000/001 589346/21

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H73496K1244000/001 589346/21

Responsabilité légale :

RIDORET MATTHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL / ST D'ANIMATION ET
GESTION-RIDORET DANIEL PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5221 | Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert | 16/01/2024 |
| 5222 | Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² | 29/01/2024 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 29/01/2024 |
| 5311 | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 16/01/2024 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Chaudière bois | 29/01/2024 |
| o Poêle ou insert bois | 27/01/2022 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 29/01/2024 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 29/01/2024 |
| o Ventilation mécanique | 27/01/2022 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.